



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Département de la
Santé des Forêts



correspondant
observateur

département de la santé des forêts

La surveillance de la santé des forêts en France

Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)



Mathieu MIRABEL, DSF – DRAAF Bourgogne-Franche-Comté



La surveillance de la santé des forêts en France



Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)

Créé en 1989, le Département de la Santé des Forêts (DSF) est en charge des problématiques sanitaires des forêts françaises, soit un suivi de près de 16 millions d'ha.

Cette surveillance intègre les problèmes classiques, déjà connus historiquement, mais également d'autres plus récents, liés aux changements de l'écosystème (évolution du climat, du sol...).

Le DSF appréhende aussi le risque d'introduction de nouveaux parasites, phénomène accentué par la mondialisation des échanges commerciaux.



Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)

Créé en 1989, le Département de la Santé des Forêts (DSF) est en charge des problématiques sanitaires des forêts françaises, soit un suivi de près de 30% du territoire national.

Ses missions peuvent se décliner en 3 points :

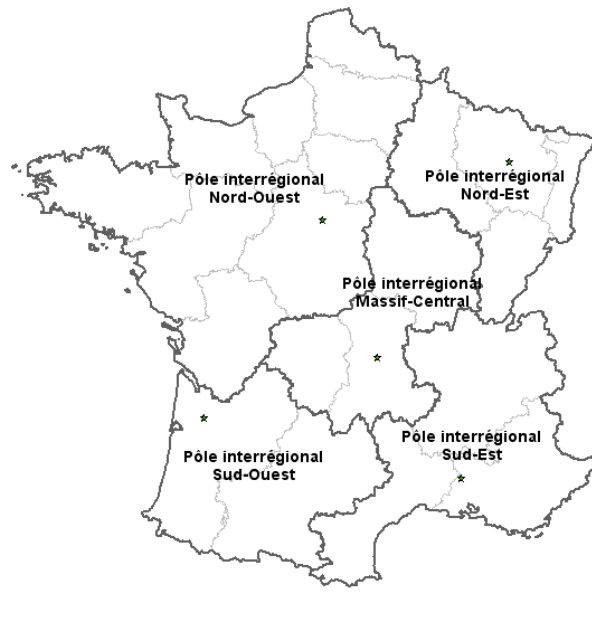
- 1 - surveillance sanitaire des forêts de la métropole et l'évaluation des risques : suivi des dommages biotiques et abiotiques, hors incendies et dégâts de gibier**
- 2 - diagnostic et conseil aux gestionnaires publics ou privés**
- 3 - élaboration et diffusion de l'information**



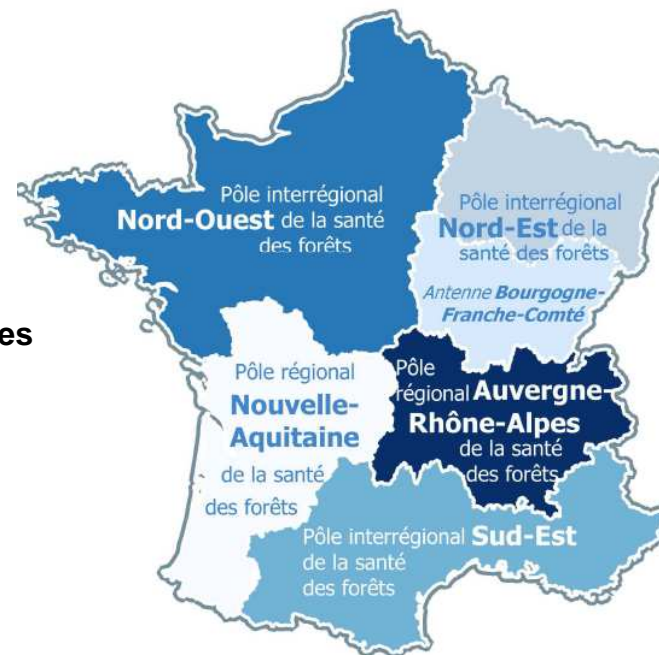
Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)

ORGANISATION :

- Niveau central : au ministère chargé de l'agriculture (DGAL) : **le Département de la Santé des Forêts.**
- **5 pôles (inter) régionaux** dans 5 DRAAF (Direction Régionales de l'Alimentation de l'Agriculture et de la Forêt) et création d'une antenne du pôle N-E en Bourgogne-Franche-comté (à Besançon) ce 1^{er} septembre 2016.
- Un réseau de **220 correspondants-observateurs**, forestiers de l'ONF, du CNPF et des services déconcentrés (DDT etc)



2016
Réorganisations régionales



Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)

ORGANISATION :

Zoom sur l'organisation de l'antenne Bourgogne-Franche Comté, basée à Besançon :



=> 1,8 millions d'ha de forêt sur la région.

=> 2 permanents DSF : un responsable d'antenne (Mathieu MIRABEL) et un adjoint (Thierry DURAND).

=> 27 correspondants-observateurs (12 de l'ONF, 9 pour la forêt privée et 6 pour les services déconcentrés de l'Etat)

Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)

DISPOSITIF DE SURVEILLANCE :

- **Veille sanitaire : fiches d'observations**
- **Suivis spécifiques : suivant protocole adapté**
- **Suivi à long terme des écosystèmes forestiers : réseau systématique 16x16 (ancien réseau européen)**
- **Participation à la surveillance du territoire : organismes envahissants et/ou de quarantaine (→ plans de surveillance)**





La surveillance de la santé des forêts en France



Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)

EN QUELQUES CHIFFRES

- Chaque année, près de **10 000** observations sanitaires sont effectués par les CO.
- Au cours d'une année, environ **300** problèmes sanitaires différents sont diagnostiqués (des problèmes abiotiques comme les dégâts de tempêtes, de grêle, de sécheresses ou des problèmes biotiques comme des champignons ou des insectes).
- Pour compléter les diagnostics délicats, près de **800** échantillons sont analysés en laboratoire.
- Près de **1 000** placettes sont parcourues chaque année pour contrôler l'impact de maladies ou ravageurs sur des espèces d'arbres sensibles.
- Plus de **600** placettes soit **12 000** arbres sont réparties sur tout le territoire et observées depuis 1989, pour rendre compte de l'évolution de l'état de santé de la forêt à l'échelle nationale.

Le Département de la Santé des Forêts (DSF) et son réseau de correspondants-observateurs (CO)

Pour plus d'information :

- Sur le site internet du MAAF : <http://agriculture.gouv.fr/sante-des-forets> et en particulier *La lettre du DSF* qui est une publication bisannuelle.
- Sur le site internet de la DRAAF-Bourgogne-Franche-Comté : <http://draaf.bourgogne-franche-comte.agriculture.gouv.fr/Sante-des-forets>
- Par mail : dsf.sdqpv.dgal@agriculture.gouv.fr (articles nationaux etc) ou mathieu.mirabel@agriculture.gouv.fr / thierry.durand@agriculture.gouv.fr (pour toute information en Bourgogne-Franche-Comté)

